

LE

SPORT UNIVERSEL ILLUSTRÉ



GIROFLÉE, GAGNANTE DE LA COURSE AU GALOP POUR TROTTEURS A CAEN

CHRONIQUE

QUELLE chaleur. C'est la température qui a été la grande préoccupation des sportsmen depuis huit jours. Ceux qui l'ont pu ont tout abandonné pour chercher de l'ombre aux champs. Ils n'ont pas grand'chose à regretter : quelques deux ans inconnus ; mais ils les reverront. Au surplus, aucun n'avait grande mine. Sole Sées, un des premiers produits de Gingal qu'on ait vus, gentille pouliche un peu enlevée et menue, mais très suivie, bien de course, est une de celles qu'on peut noter. Sa victoire dans le Prix La Camargo sur Faverolle, une alezane réduite, mais très bien faite, a été d'une facilité impressionnante. Mais que vaut le lot ? Le même jour Saint Malo a gagné nettement une épreuve pour mâles ; aucun n'était bien plaisant parmi les dix concurrents, pas même le vainqueur, fils de l'Aiglon, un bien mauvais Saint Simon. A signaler la seconde victoire de Matchless II ; il n'y a pas beaucoup de two years old qui aient encore accompli le coup de deux ; il est vrai que le fils de Matchmaker a été aidé par les circonstances ; il n'aurait pas dû en effet avoir raison de Pièce d'Or, une jolie pouliche un peu petite, mais très bien faite de Prestige dont une autre fille, Hildegard, a enlevé un selling.

Enfin une fille de Doriclès, Nadège II, dont la grand'mère, Rêve d'Or, gagna jadis les Oaks, a arraché de justesse le Prix des Genêts à Saint-Cloud, à deux autres femelles, Waldshut et La Dérive, cette dernière représentant l'écurie Edmond Blanc, dont les défaites sont plus faciles à dénombrer que les victoires en ce moment.

Le seul fait que les pouliches sortent à leur honneur de presque toutes les rencontres avec les mâles suffit à marquer le peu d'intérêt de ces performances de début.

Pour ce qui est des vétérans, il suffit de signaler la fructueuse compensation que Granite a trouvée dans le Prix Trocadéro à ses échecs du printemps. Le fils de Finasseur n'avait à battre qu'Yvette, La Bohême et la médiocre Brume.

Je le répète, les absents n'ont pas perdu grand'chose.

Dimanche dernier, on ne comptait pas moins de trente et une réunion de courses. Les écuries de plat, d'obstacles et de trot auront eu à alimenter bien près de deux cents épreuves le même jour. Et cependant, telle est la richesse de nos effectifs que la plupart ont été amplement fournies. Il est si difficile de gagner sa vie à Paris : le nombre des prix, sinon leurs allocations, est tellement inférieur aux nécessités, que les écuries de second plan, qui dédaignaient naguère encore les déplacements de province, envoient leurs pensionnaires de toutes parts à la recherche de leur avoine.

Ce ne sont pas les Sociétés départementales qui s'en plaindront, mais seulement les écuries modestes qui comptaient sur les dimanches de juillet et d'août pour faire une partie de leurs frais, et qui reculent épouvantées devant la concurrence parisienne. Le seul remède à cette situation — cela va paraître paradoxal — consiste dans le maintien des prix de 1.000, 1.200 et 1.500 francs, insuffisants pour tenter les grandes écuries. A ce point de vue les diverses « Sportives » rendent des services considérables, on se plaît à le constater.

Puisque nous sommes sur le chapitre de la province, attirons l'attention des grandes Sociétés sur les agissements de certains jockeys, dont on murmure le nom tout bas, en attendant qu'exaspérés, les bons sportsmen les affichent bravement dans une protestation motivée. Se fiant au peu de compétence des commissaires locaux, à leur répugnance pour le distancement, cause de scandale parfois, mais toujours de petits ennuis d'affichage, de règlement des paris, etc..., certains jockeys ont élevé l'art de la bousculade à la hauteur d'une institution. C'est un jeu pour eux de prendre la tête, de galoper au milieu de la piste toujours étroite, et de se rabattre tantôt à droite, tantôt à gauche selon que leurs adversaires tentent de venir en dedans ou en dehors. C'est l'A B C du métier, et quand les pistes s'y prêtent, nos artistes parisiens ne font pas fi de ces ruses malhonnêtes. Autrement graves sont les bousculades sur l'obstacle pratiquées de concert par les deux cavaliers d'une même maison.

Nous connaissons plusieurs cas où des chutes dangereuses ont été provoquées par ces véritables malfaiteurs contre lesquels les plaintes abondent. Malheureusement ces réclamations n'entraînent presque

toujours qu'une réprimande verbale, qui ne figure pas au compte rendu officiel. Si tous les incidents du genre étaient notés et portés à la connaissance des Sociétés mères, la fréquence des plaintes contre certains cavaliers ne tarderait pas à attirer l'attention du pouvoir central, dont le devoir est d'agir. Que les intéressés ne craignent donc pas de déposer leurs réclamations par écrit et au besoin d'en envoyer copie à Paris. C'est la façon la plus simple et la plus rapide de constituer un dossier significatif.

★★

Il est question de réglementer à nouveau « l'usage de la route ». Si l'on songe que les textes administratifs qui régissent la matière ont été élaborés, il y a plus d'un demi-siècle, en 1852, sous le titre « de la Police de roulage et des Messageries publiques » ; on ne trouvera pas cette revision inutile, elle est sur le chantier depuis huit ans, puisqu'en 1903, le ministre de l'Intérieur a institué une Commission extraparlamentaire de la circulation des automobiles qui, jusqu'à ces jours derniers, n'avait pas donné signe de vie.

C'est bien cependant l'intensité de la circulation des véhicules mécaniques qui nécessite des mesures nouvelles. Partant de là, on a quelque peu perdu de vue dans l'assemblée les intérêts des propriétaires de chevaux dont le nombre à l'heure actuelle est cependant encore incomparablement supérieur.

A la veille de voir des principes nouveaux modifier profondément des usages séculaires, il eût peut-être été bon de s'inspirer des besoins de la majorité. On oubliait de le faire, quand le baron du Theil, excitant de son titre de président de la *France Hippique*, a élevé sort heureusement la voix.

Parmi les projets de la Commission, le plus radical, celui qu'il combat avec le plus de force, consisterait à renverser le sens de la circulation en France.

Chacun sait que chez nous on circule à droite. Le décret de 1852 le prescrit d'une façon fort simple dans son article 9. *Tout roulier ou conducteur de voiture doit se ranger à droite à l'approche de toute autre voiture de manière à lui laisser libre la moitié de la chaussée.* D'où ressort la nécessité de dépasser les véhicules à gauche. En Allemagne, en Russie, aux Etats-Unis, en Italie, on procède de même. Au contraire, en Angleterre, en Autriche et en Portugal on circule à gauche.

Tout cela est affaire d'habitude, uniquement d'habitude. Mais cette habitude est ancestrale.

Tous ceux qui ont conduit des voitures à chevaux ou à moteur savent que dans les moments dangereux, en cas de rencontre subite dans un tournant, de croisement inattendu, la collision menaçante n'est évitée la plupart du temps que par le jeu des réflexes qui pousse les conducteurs des deux véhicules en présence à se porter simultanément chacun à leur droite. Cette pratique exigée par le Code de la route échappe au raisonnement, elle est devenue *un instinct*. Comment prétendre à modifier cet instinct par décret ? Et combien faudra-t-il de temps aux hommes d'aujourd'hui pour se plier à une mode nouvelle qui exigera d'eux un effort de réflexion lors de chaque sortie ?

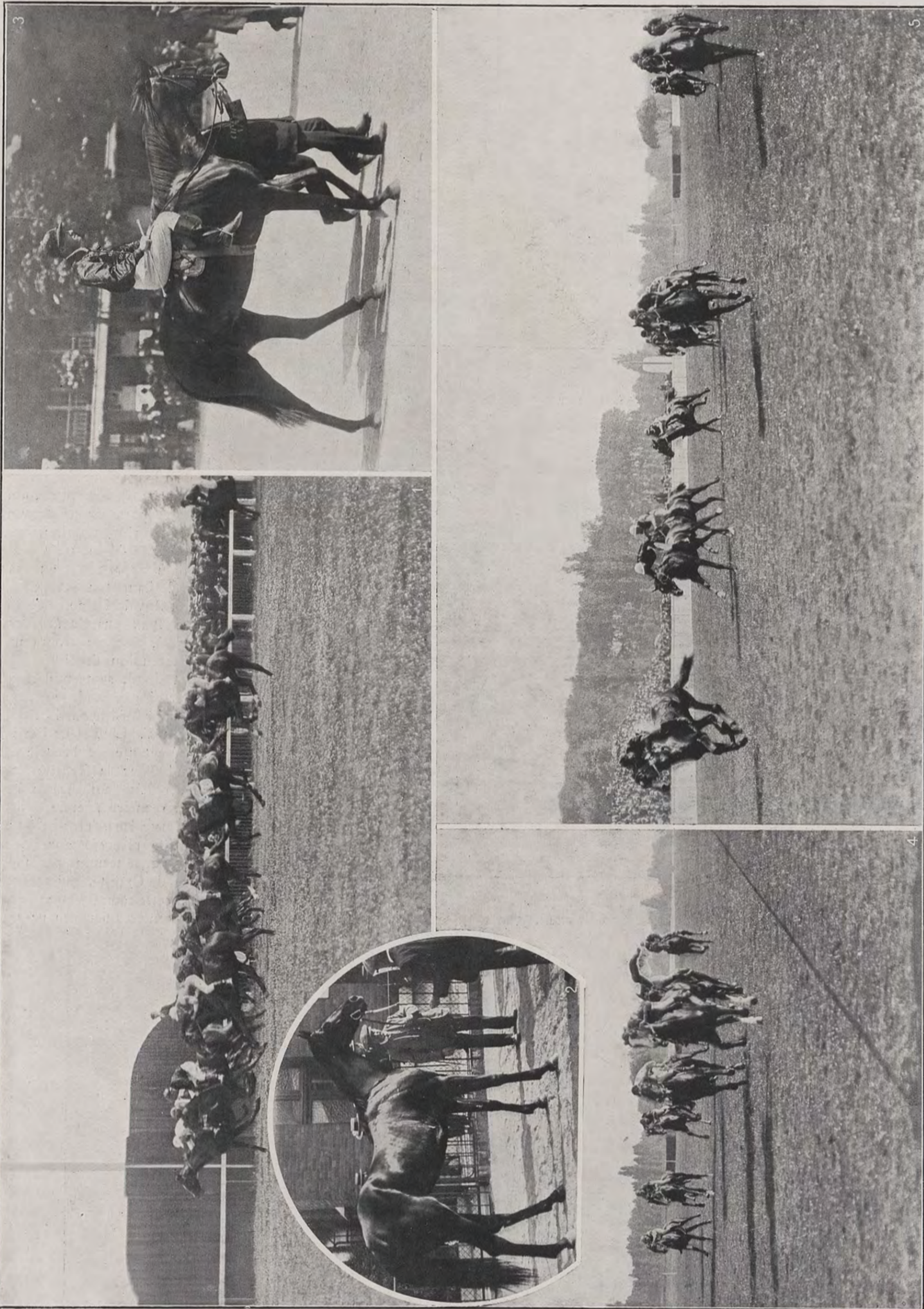
Avant que tous les conducteurs s'y soient rompus, que d'accidents, que de catastrophes causés par un flottement au moment où la décision la plus prompte, la moins raisonnée peut seule agir à temps.

Il n'est pas jusqu'aux chevaux dont la routine troublée sera cause de quelque malheur. Ne vous est-il pas arrivé vingt fois, au cours de vos promenades, de constater qu'un attelage, qui tenait le milieu de la route, s'est nettement porté à droite, à l'audition d'un coup de trompe ou de sirène et cela sans que le conducteur absent ou endormi ait fait le geste nécessaire ? C'est que nombreux sont les braves chevaux qui ont contracté l'habitude d'appuyer vers le bas-côté à l'audition des appareils avertisseurs ; la promulgation du décret ne modifiera pas leur façon de faire qui deviendrait aussi dangereuse demain qu'elle est salutaire aujourd'hui.

N'est-il pas plus simple de changer l'emplacement du siège des conducteurs d'automobile, de le situer à gauche comme dans les Charron, par exemple ? Ainsi le wattman n'a plus le champ visuel obstrué par le véhicule qui le précède, il n'a pas besoin, comme actuellement, de s'engager dans l'espace laissé libre sur la gauche de la route pour apercevoir une voiture arrivant en sens inverse, dans les virages notamment.

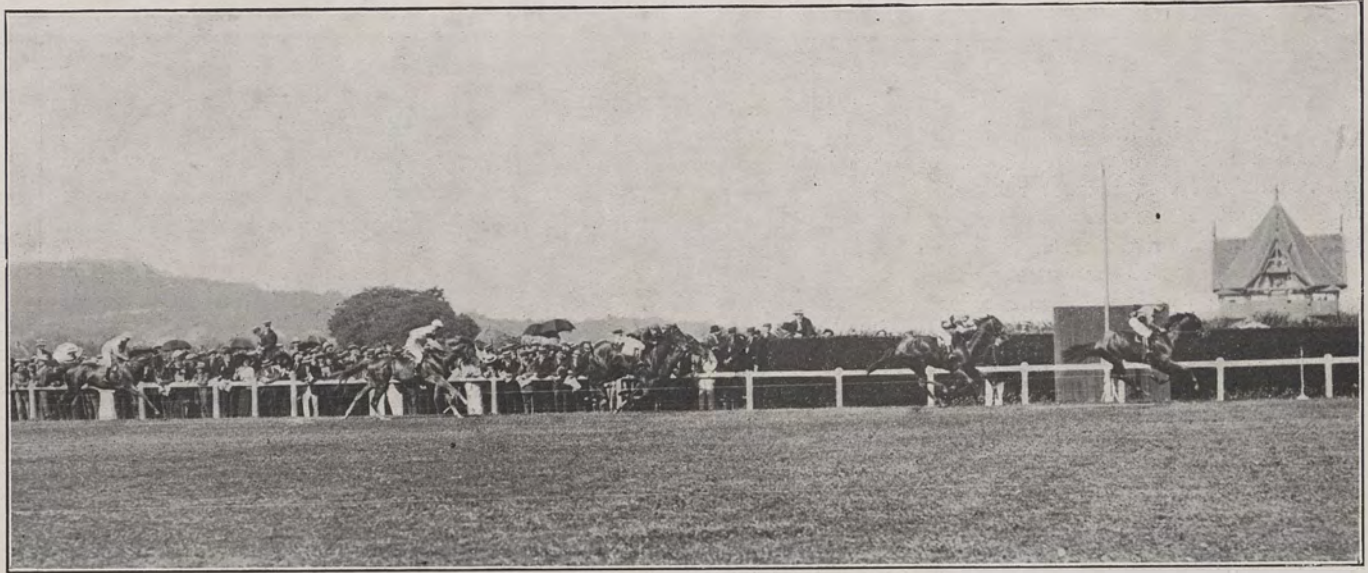
J. R.





LES ÉPREUVES DES DEUX ANS

1. L'ARRIVÉE DU PRIX BOUGIE AU TREMBLAY. RAINOIRE BAT HALLEBARDE, ROSALINDE, UNDA ET LADY VILLERS — 2. RAINOIRE, 1^{er} AIEZANE, PAR MAINTENON ET RAINETTE II, APPART. A M. W. K. VANDERBILT — 3. SOLE SÈES (G. BARTHOLOMEW), P^{er} BAIE, PAR GUINGAL ET SOLLICITEUSE, APPART. AU VICOMTE D'HARCOURT, GAGNANTE DU PRIX LA CAMARGO) — 4. L'ARRIVÉE DU PRIX LE SAGITTAIRE A MAISONS-LAFFITTE, SAINT MALO BAT ROUBIE ET ROYAL MARINE — 5. L'ARRIVÉE DU PRIX LA CAMARGO A MAISONS-LAFFITTE. SOLE SÈES BAT FAVEROLLE, FIDELISSIMA ET MORALE



Donaldina

Brume

Gobette
La Bohême

Yvette

Granite

SAINT-CLOUD, 23 JUILLET — L'ARRIVÉE DU PRIX DU TROCADÉRO

NOS GRAVURES

LES courses des deux ans sont en ce moment à l'ordre du jour et les photographies que nous publions représentent les principales épreuves qui viennent de se disputer.

C'est tout d'abord le PRIX BOUGIE (1.000 mètres) au Tremblay qui, mettant aux prises onze de nos jeunes pouliches, donna lieu à une arrivée fort disputée; la favorite Rainoire s'assurant le meilleur d'une courte tête devant Hallebarde, Rosalinde et Unda.

C'est ensuite le PRIX LA CAMARGO (800 mètres), disputé à Maisons-Laffitte, qui se termina par la victoire d'une inédite, Sole Sées, une demi-sœur de Sole Voisins, devant



NADÈGE II (O'NEIL), P^o AL. NÉE EN 1909, PAR DORICLÈS ET OUSSOURI, APP^t AU COMTE DE FELS, GAGNANTE DU PRIX DES GENÈTS

Faverolle, Fidelissima, la favorite, et Morale.

Le PRIX LE SAGITTAIRE (800 mètres), réservé aux poulains et porté au programme de cette même réunion, revenait à Saint-Malo, un élégant poulain appartenant au marquis de Lauriston, devant Rouble et Royal Marine.

Le PRIX DES GENÈTS (900 mètres), porté au programme de la réunion dominicale de Saint-Cloud, se terminait par la victoire de Nadège II, une fort belle inédite par Doriclès, devant Waldshut et La Dérive, représentante de l'écurie Edmond Blanc, la favorite.

Le PRIX DU TROCADÉRO (1.600 mètres) enfin, seule épreuve importante de la semaine réservée aux vieux chevaux, se termina par la victoire de Granite, qui méritait bien cette compensation de par ses dernières performances.



En Colère

Waldshut

La Dérive

Nadège II

SAINT-CLOUD, 23 JUILLET — L'ARRIVÉE DU PRIX DES GENÈTS



LA MENSURATION DES CONCURRENTS DANS LA COUR DE L'INFIRMERIE DE L'ÉCOLE

LE V^e HORSE SHOW DE SAUMUR

POUR la cinquième fois, la Société du Cheval de guerre a donné son concours central à Saumur, les 10, 11 et 12 juillet derniers.

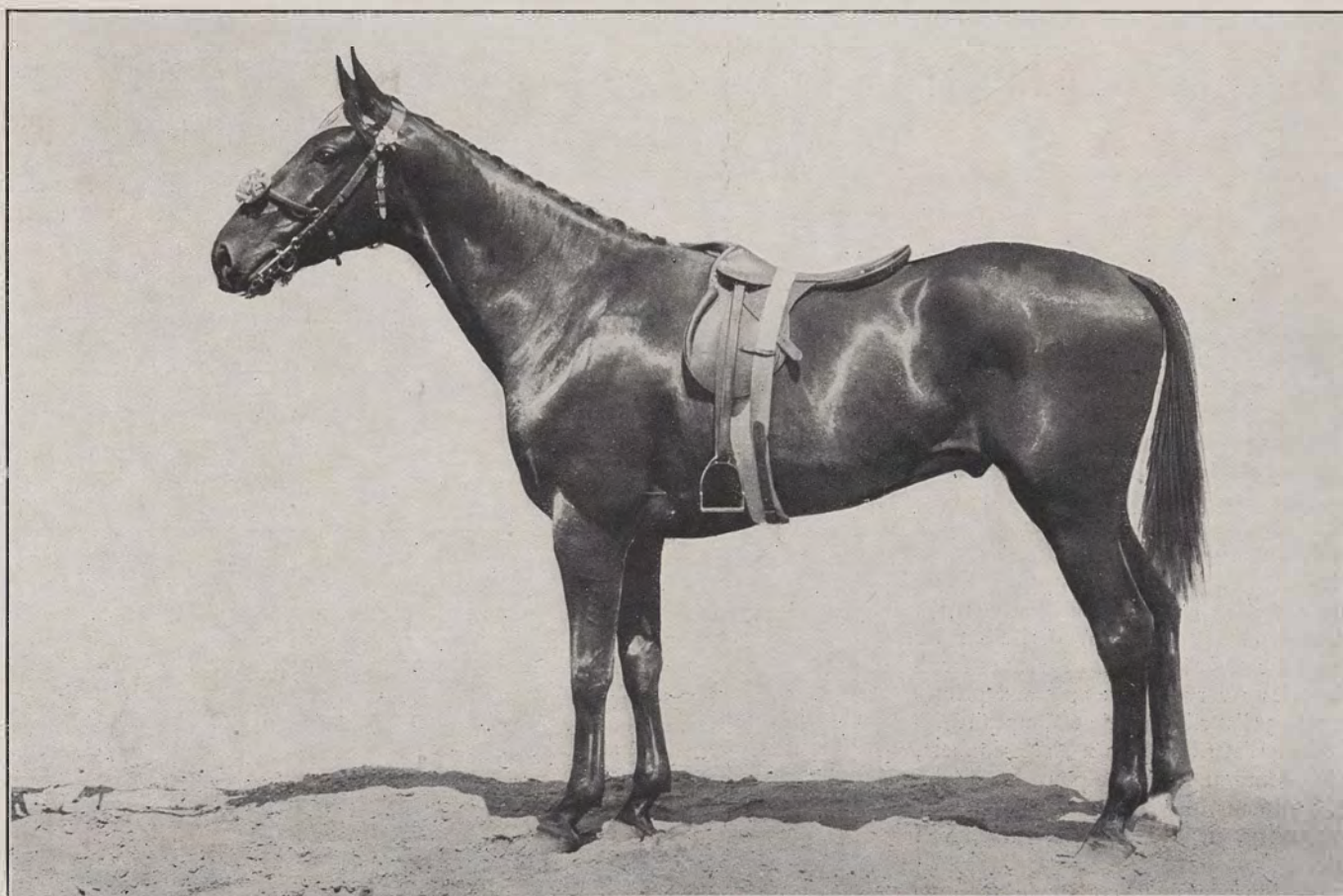
La progression constatée dans le nombre des engagements ne s'est pas ralentie et a suivi fort exactement celle des prix.

Lors de la première réunion, ceux-ci s'élevaient à 28.000 francs, ils avaient attiré 141 concurrents ; on en comptait 160 pour 32.000 fr.

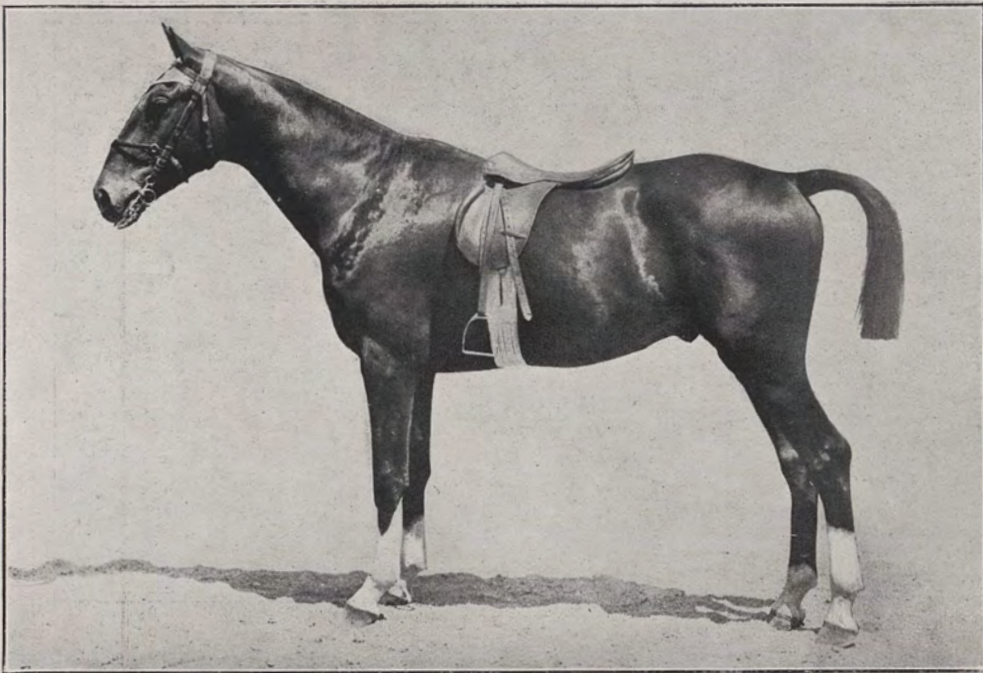
en 1908, 169 pour 37.000 fr. en 1909, 202 pour 42.000 fr. en 1910. On en avait inscrit 247 pour 55.000 fr. au récent concours.

De ce total il faut défalquer 14 chevaux de carrière de l'École.

D'autre part, pour apprécier exactement les progrès en nombre, il faut tenir compte de ce fait que, cette année pour la première fois, les animaux issus d'une jument de pur sang avaient été admis. On en relevait 24 au catalogue. De sorte qu'en résumé nous trouvons



IMPECCABLE, Pⁿ B., 3 ANS, 1^m 59, PAR SAINT PAIR DU MONT ET LA POULE, 1/2 SANG, APPART. A M. P. GUÉROULT
1^{er} PRIX DE LA 1^{re} CLASSE, 1^{re} CATÉGORIE



ISSOUDUN, Pⁿ B., 3 ANS, 1^m59, PAR SAVERDUN ET BOLTANA, 1/2 SANG
APPART. A M. E. GODEFROY, 2^e PRIX DE LA 1^{re} CLASSE, 1^{re} CATÉGORIE

209 fils de pur sang en 1911, contre 141 en 1907.

Sur le total des inscriptions, les poulains de 3 ans comptent pour 140. Il est bon de faire remarquer que tous ces animaux ont été conçus avant que la Société du Cheval de guerre ait pu influencer sur l'emploi de l'étalon de pur sang, puisqu'ils sont le produit de saillies effectuées au printemps de 1907. A partir de l'année prochaine, une augmentation dans le nombre des naissances et partant dans la qualité des produits devrait déjà se faire sentir.

En voyant ce gros bataillon, produit d'une époque où l'étalon de pur sang était soi-disant dédaigné, on ne peut s'empêcher de constater que son abandon était plus apparent que réel.

Si nous passions pour manquer de chevaux de selle, c'est bien un peu parce que rien n'était fait pour les mettre en valeur.

Rien ne peut mieux démontrer l'utilité du Concours Central organisé par le Cheval de guerre. Aujourd'hui que les intransigeances du début s'adoucissent, cette œuvre est appelée à rendre des services de plus en plus appréciables.

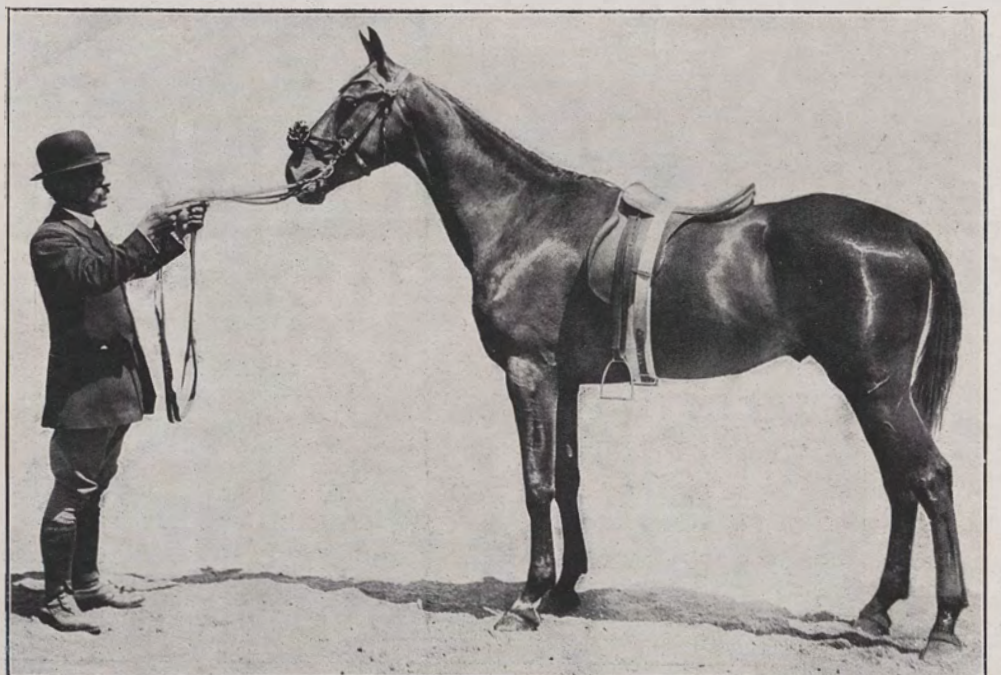
Comme les années précédentes, le programme du concours comportait deux grandes divisions : 1^o les épreuves obligatoires qui divisaient les concurrents en 8 catégories ; 2^o les épreuves facultatives d'obstacles réservées aux animaux primés ou mentionnés ; 3^o l'attribution de 6 Coupes régionales aux 3 ans ; 4^o l'attribution de 2 Championnats, l'un pour les demi-sang, l'autre pour les anglo-arabes de 4, 5 et 6 ans.

Un cross-country, disputé à Verrie, parachevait cet ensemble.

La première journée était consacrée, comme toujours, à l'examen des 3 ans. Après que tous les concurrents eussent été mesurés dans les locaux de l'infirmerie, les chevaux de petite taille, 1^m55



LA RENTRÉE AU Paddock



ICARIEN, Pⁿ B., 3 ANS, 1^m69, PAR LYKAN ET POULETTE, 1/2 SANG
APPART. A M. P. GUÉROULT, 3^e PRIX DE LA 1^{re} CLASSE, 1^{re} CATÉGORIE

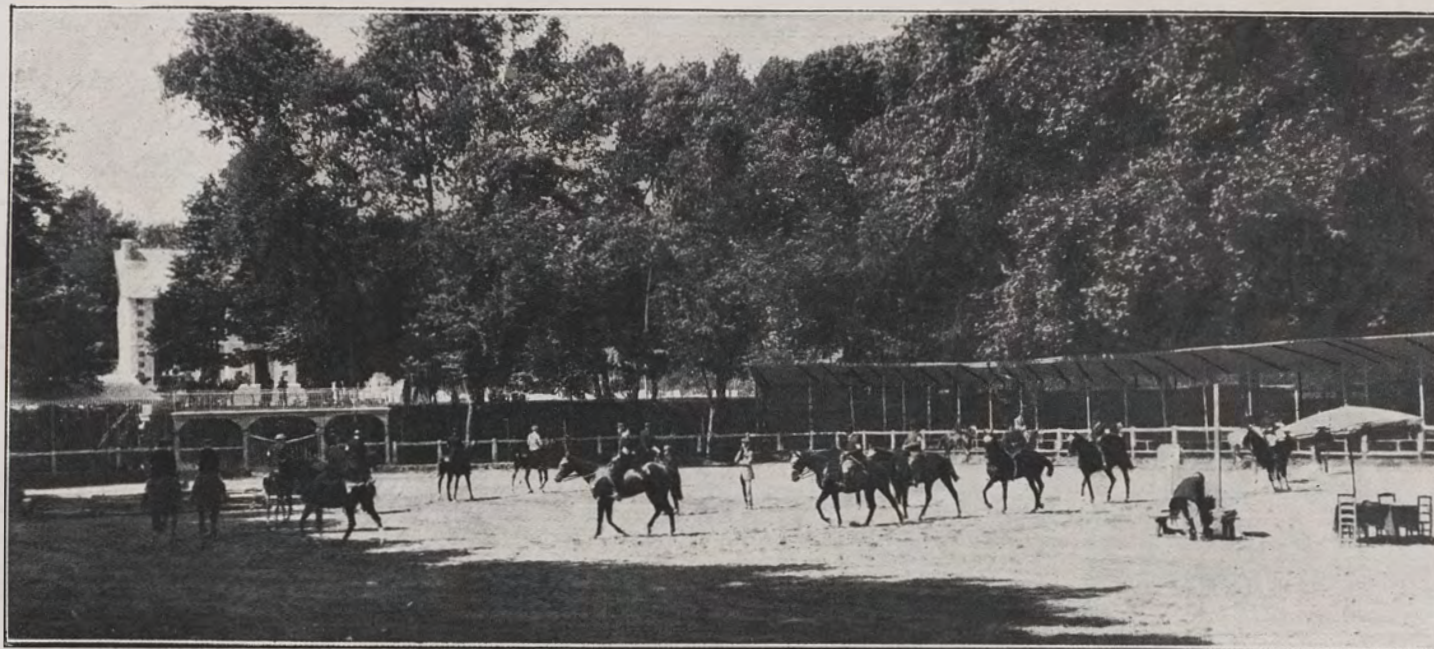
à 1^m59, ont été examinés dans la carrière du Carrousel, à l'intérieur de l'Ecole de cavalerie.

En raison de l'abondance des concurrents, ils étaient 60, la tâche des juges, MM. de Canisy, colonel de Champvallier et comte G. de Cordon, était des plus ardues. Fatalement, quelque jour, il faudra en venir au système que nous préconisons. Faire rentrer les concurrents montés dans le ring par groupes de 15 à 20, extraire immédiatement le meilleur tiers de chaque lot et procéder ensuite parmi ces élus à l'examen méthodique et approfondi que les autres ne méritent pas. Non seulement on gagnerait un temps précieux, mais encore, en ne soumettant pas l'esprit des juges à une tension inutile, on faciliterait leur choix.

L'ensemble des trois ans de la petite taille ne sortait pas d'une honnête moyenne. Une majorité de types de selle, certes, mais pas un animal qui s'imposât, dont on puisse espérer faire un champion. Ici, comme dans tous les concours, nous constatons ce paradoxe que les animaux de développement moyen, ceux qui paraissent le plus facile à réussir sont généralement médiocres. Et cependant, en ce qui regarde les trois ans, on ne peut invoquer cette excuse que la Remonte est venue glaner le dessus du panier.

A dire vrai, je crois que cette Administration regrette de ne pouvoir effectuer cette rafle. La grande majorité des sujets présentés, qui devraient lui fournir ses animaux de tête, est déjà fort éprouvée par le travail prématuré auquel on a soumis ces poulains en vue des concours. C'est l'impression dominante qui se dégageait pour les observateurs impartiaux.

Les trois premiers prix ont été attribués à des élèves de la Manche. Impeccable, engagé dans les grands chevaux, et déclassé après mensuration, issu de Saint Pair du Mont et d'une fille d'Espoir,



DANS LA CARRIÈRE DU CARROUSEL

LE RAPPEL DES CONCURRENTS PRIMÉS

appartient à M. Pierre Guérout. C'est un bon poulain doué d'une ligne de dessus assez accusée, d'une très belle épaule, près de terre, membré, qui a encore besoin de se souder; ses allures sont satisfaisantes. Issoudun, par Saverdun et une fille de Rameau, appartenant à M. E. Godefroy, a moins de silhouette, mais plus de carrure. Malgré son épaule plus verticale que le précédent, il a des actions très coulantes et très énergiques. Il doit faire un bon serviteur.

Ces deux bons spécimens se détachaient. Icarien, par Lykan, à M. Guérout, qui vient immédiatement après eux, est critiquable dans sa coupe de jarrets, ses genoux ne sont pas irréprochables et toute sa silhouette est fautive. Je lui aurais préféré le charolais Insolent, un fils d'Hors-d'Œuvre, au baron d'Ideville, de conformation régulière et doué d'un galop excellent. Sans ses jarrets coudés, le 5^e, Isidore, par Cléon, à M. Joyau et né dans la Loire-Inférieure, eût été mieux placé; près de terre, épais, culotté, il est tout à fait dans le type irlandais.

Venaient ensuite un Gay Lad, né dans



M. OLLIVIER, INSPECTEUR DES HARAS, ESSAYANT UN DES CONCURRENTS: ILLUSTRE, PAR FORMINET

l'Indre-et-Loire, Œuf de Pâques, léger comme tous les produits de son père; un Vitellius, Idéal; un Sirop, Iphytus; un Sultan, Imprévu et un Stugart, Idole.

Après cette catégorie, on a examiné les trois ans issus d'un étalon de demi-sang et d'une jument pure. La vérité nous oblige à reconnaître que l'ensemble en était franchement mauvais. Il faut vraiment que les propriétaires de ces animaux n'aient aucune notion du cheval ou aient escompté l'absence de concurrents pour avoir osé amener certains d'entre eux.

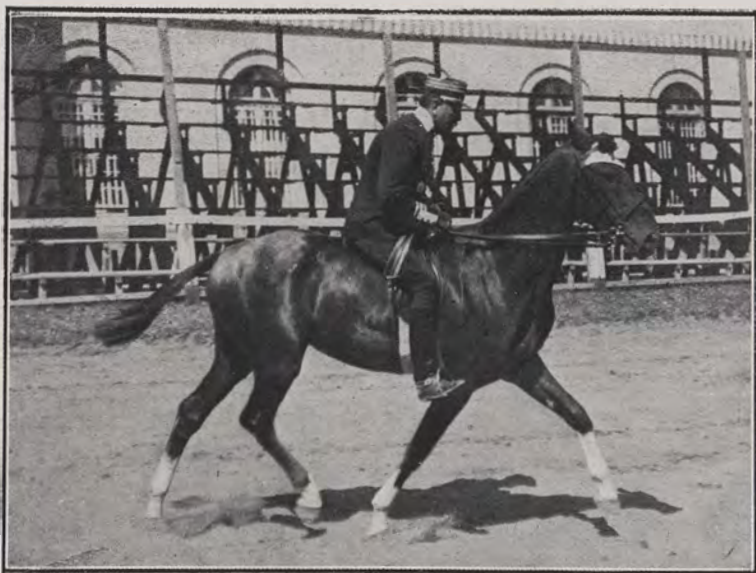
Le premier seul était honorable, Intact, par le trotteur Uvaldi et une fille de Le Descrier nommée Coppelia. Le second, Ingénu, issu du franco-américain Dick Bonita, pouvait encore passer à la rigueur.

Quant aux autres, le jury a été vraiment indulgent en leur décernant des primes.

Cette exhibition aurait laissé une impression fâcheuse si les quatre ans, le lendemain, n'avaient dû la réparer.

(A suivre.)

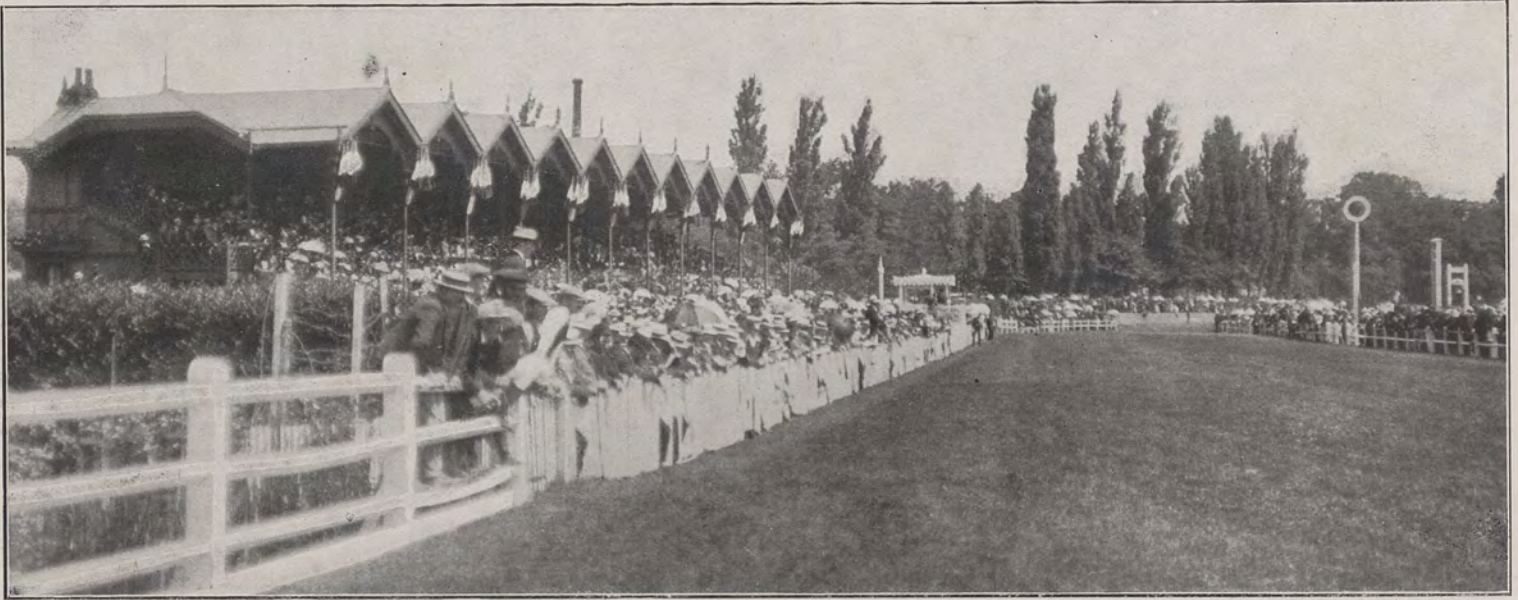
J. R.



LE LIEUTENANT-COLONEL GILLOIS ESSAYANT ISSOUDUN
2^e PRIX DE LA 1^{re} CLASSE



M. GAUVREAU, L'ÉLEVEUR VENDÉEN BIEN CONNU, PRÉSENTANT ILLUSTRE
PAR SULTAN, 6^e PRIX DE LA 1^{re} CLASSE, 2^e CATÉGORIE



ASPECT DES TRIBUNES DE CAEN PENDANT LA COURSE DU MILLÉNAIRE

Une Course au galop pour trotteurs

EN créant cette Course du Millénaire, le Comité de la Société du Demi-Sang a dû s'inspirer de cet adage : qu'on n'enfonçait un clou qu'à force de taper dessus.

Pour les gens avertis, les sportsmen qui suivent de près toutes les choses du cheval, la démonstration était faite depuis longtemps que les trotteurs étaient capables de galoper. Ceux-là seuls, semblait-il, qui sont de mauvaise foi, pouvaient le nier ; car elle est toute récente encore cette épreuve où Fémina battit Eglantine, Ecuyère et quelques autres demi-sang à Caen. D'autre part, les résultats des concours hippiques servent à prouver tous les jours l'aptitude à la selle des animaux d'origine trotteuse.

Nous vivions pleins de quiétude dans cette idée.

L'étonnement que de nombreux hommes de cheval ont manifesté à la suite de cette nouvelle course au galop pour trotteurs donne raison à ceux de nos amis qui étaient pour le renouvellement de cette manifestation.

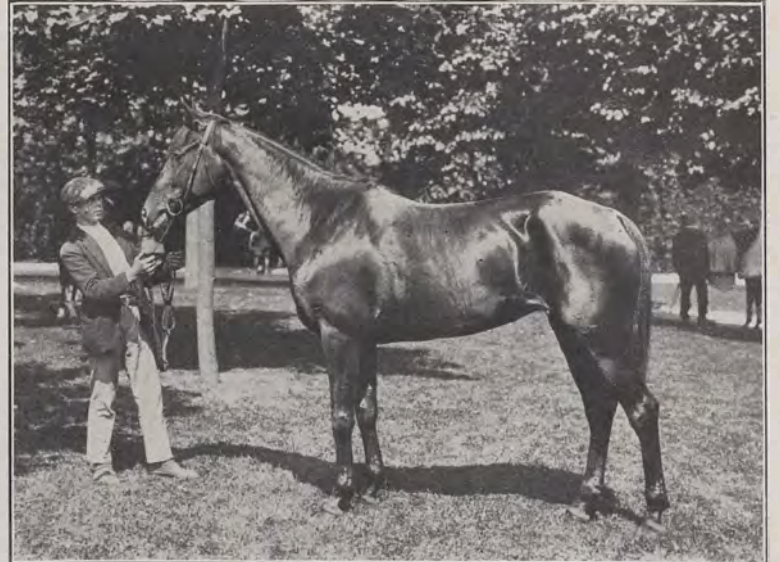
Soit que la majorité des amateurs l'ait ignorée, soit qu'ils l'aient oubliée, la première course au galop de ce genre n'avait laissé que des traces très vagues dans les mémoires. On a donc bien fait de la recommencer.

Il fallait une occasion. La visite à Caen du Président de la République l'a fournie. Les chevaux sont un des moindres soucis de M. Fallières, mais comme il est du Midi, le Président était assez disposé à croire ce qui dans son pays est un article de foi, à savoir que les chevaux normands ne connaissent des trois allures du cheval que le pas et le trot. Il est édifié aujourd'hui. Beaucoup d'hommes politiques, et de nombreux militaires qui n'ont pas les mêmes excuses, en étaient arrivés à partager cette conviction. On a tant dit et tant répété que les trotteurs ne peuvent convenir à la remonte de l'armée, parce que celle-ci, avant tout, a besoin pour son service de galoiseurs ! Calomniez... calomniez... il en restera toujours quelque chose.

Nous regrettons seulement que, pas plus cette fois que la première, les ennemis déclarés de notre race trotteuse n'aient cru devoir se déranger pour juger, *de visu*, de l'aptitude galopeuse de nos demi-sang. Je n'ai pas vu dans le paddock de Caen une seule des personnalités qui ont mené le combat contre l'anglo-normand. Ses adversaires auraient-ils peur d'être convaincus ?

Par son originalité, le Prix du Millénaire valait cependant bien le dérangement.

On sait qu'il était ouvert aux trotteurs de 4 à 8 ans *qualifiés*, c'est-

GAZELLE X, J^r AL., 5 ANS, APP^t A M. ED. MAYER, SIXIÈME DU PRIX DU MILLÉNAIREFRIVOLITÉ III, J^r AL., 6 ANS, APP^t A M. ED. JUHELLET, CINQUIÈME DU PRIX DU MILLÉNAIRE



LE PRIX DU MILLÉNAIRE A CENT CINQUANTE MÈTRES DE L'ARRIVÉE

à-dire ayant un record de 1'46" au moins avec cette restriction que ce record ne comptait que s'il avait été obtenu sur un des hippodromes de la Société du Demi-Sang. Toute fraude, de ce fait, était rendue impossible. Les dix-huit trotteurs engagés étaient tous classés, connus, avaient fait leurs preuves dans la spécialité... incriminée.

Comme il ne s'agissait pas de démontrer que nos demi-sang peuvent concurrencer nos pur sang sur l'hippodrome, mais seulement qu'ils sont capables de galoper vite et bien sous un gros poids, on leur avait donné à porter à 4 ans 80 kilogr., à 5 ans et au-dessus 85 kilogr. Condition extrêmement sévère qui a fait réduire à 1.500 mètres la longueur du parcours.

Nous l'avons déjà dit : 18 chevaux étaient engagés, 14 seulement se sont présentés sous les ordres du starter. Deux des meilleurs, si nous nous en rapportons aux essais, ont laissé dans les allées leurs jambes déjà fort éprouvées par leur carrière première. L'un d'eux, notamment, un fils de Beaumanoir, Hallali, avait fait preuve d'une très grande vitesse, sous la direction de l'excellent entraîneur Michel Pantall. C'est à grand-peine qu'un pur sang de trois ans, qui venait d'arriver second au Tremblay, a pu s'en débarrasser à poids égal et, dans son galop, il avait laissé derrière lui une pouliche qui a gagné à réclamer pour un prix modeste, il est vrai.

D'une façon générale, ceux des concurrents qui ont été préparés dans les centres d'entraînement parisiens ont étonné les professionnels qui en avaient la charge.

Sur une petite distance tous tenaient tête à des pur sang de classe ordinaire et les temps enregistrés pour 1.000 mètres variaient de 1'04" à 1'09".

Hâtons-nous de dire que nous n'insistons pas sur la vitesse. A nos yeux une seconde de plus ou de moins ne veut rien dire. Il reste seulement que des animaux n'ayant jamais connu depuis leur sortie de l'herbage que deux allures, le pas et le trot, peuvent à la première demande se livrer au galop et cela non seulement sans la moindre répugnance, mais encore avec tant de bonne volonté et

tant de facilité naturelle, qu'ils déploient une vitesse interdite à toute autre race véritablement de demi-sang.

On a mis en doute, dans un pamphlet fameux, le rôle du trotting pour démontrer la qualité et, par suite, pour développer cette qualité. Quelle plus belle réfutation que celle qui, par deux fois, a mis les détracteurs du trotting devant le fait accompli.

L'épreuve s'est disputée dans d'excellentes conditions et, malgré l'état de préparation insuffisant d'une bonne moitié des concurrents, n'a pas été déçue. Jusqu'à l'entrée de la ligne droite le peloton est resté compact. Mais là, Giroflée s'est dégagée avec autorité et l'a emporté facilement devant Harmonie, Ecuyère, Gâchette, Frivolité et Gazelle.

Le vainqueur, sous ses 80 kilogr. 1/2, a couvert la distance en 1'40" 2/5, soit sur le pied de 1.06 9/10 au kilomètre, finissant dans une excellente action, de même que ses quatre suivantes, dont l'allure n'eût pas été désavouée par la majorité de nos galopeurs.

Giroflée est d'ailleurs une belle jument alezane, mesurant 1m64, charpentée et membrée en vrai hunter. Son portrait, reproduit plus loin, nous dispense d'une plus longue description.

Sous le rapport du modèle, la seconde, Harmonie, de plus haute taille, avec plus d'étendue, mais peut-être moins de pattes; la troisième, Ecuyère, bien qu'un peu enlevée; Gâchette, une puissante fille d'Harley; Frivolité, d'un modèle moins important, mais très régulier; Gazelle, malgré sa légèreté et ses jarrets, un tantinet coudés, n'auraient pas déparé un bon lot d'irlandais. En les mus-

clant d'une façon différente, l'entraînement au galop change du reste la silhouette comme il influe sur la démarche d'une façon heureuse pour l'œil du cavalier.

Nous n'insisterons pas sur le style du galop des concurrents, pas davantage sur leur équilibre et leur confortable. Sous tous ces rapports ils étaient aussi bien doués que la majorité de nos steeple-chasers. Que les incrédules se documentent auprès des jockeys de profession qui les ont pilotés.

Disons seulement quelques

HARMONIE III (THIBAUT), J^e, 4 ANS, PAR TRINQUEUR ET STRADELLA, APP^e A M. OLRV RØEDERER
SECONDE DU PRIX DU MILLÉNAIRE

mots de leurs origines, et de leur degré de sang. Giroflée, la première, qui a trotté en course en 1'38" le kilomètre, est issue de l'excellent trotteur Obstacle (1'34"), frère de six trotteurs lui-même. Sa mère, Violette, a trotté en 1'40". Elle est issue du trotteur Pompéi (1'39"). Aux deux premières générations, Giroflée n'a pas de sang pur mais, comme beaucoup de nos demi-sang d'hippodrome, elle en possède cependant une forte dose grâce aux courants nombreux qui arrivent de toutes parts à partir du 3^e degré dans son pedigree que nous reproduisons ici.

GIROFLÉE	Obstacle	Fuschia	Reynolds.	Lavater.	
		Nacelle	Rêveuse	Sympathie, p. s.	
	Violette	Pompéi	Phaéton, p. <i>The Heir of Linne</i> , p. s. et <i>Lisbeth</i> , p. s.	Fuschia.	Fatma, descend à la 3 ^e génération d'une jument de p. s.
		Quenouille	Fra Diavolo, p. s.	Marquise, petite-fille d'une jument de p. s.	

Harmonie a 56 % de sang pur.

La troisième, Ecuycère, record 1'36", par Urgent (1'32") et une jument de pur sang, déjà troisième derrière Femina et Eglantine il y a deux ans, possède 72 % de sang pur. Comme les deux précédentes, elle descend en ligne mâle de Fuschia, le grand trotteur; comme chez elles et plus encore, l'influence des juments de pur sang est capitale. Non seulement sa mère est de race pure, mais dans le pedigree de son père, on trouve à un degré très proche trois juments thoroughbreds.

ÉCUYÈRE	Urgent	Narquois	Fuschia, petit-fils d'une jument de p. s. et Hébé, petite-fille d'une jument p. s.
		Mira	Cherbourg.
	jument de pur sang.		Duègne, petite-fille d'une jument de p. s.

La quatrième, Gachette, record 1'40", qui courait encore au trot quinze jours avant le Prix du Millénaire, appartient à une autre branche de la race trotteuse; elle est issue de Harley (1'34") et de Ultima



GIROFLÉE, J¹ 1/2 SANG, 5 ANS, PAR OBSTACLE ET VIOLETTE, APPARTENANT A M. ROY, A TROTTÉ EN 1'38" ET GAGNÉ LE PRIX DU MILLÉNAIRE EN COUVRANT 1.500 MÈTRES AU GALOP, AVEC 85 KILOGR. SUR LE PIED DE 1'06" 9/10

Giroflée a environ 63 % de sang pur.

La seconde, Harmonie, dont le record au trot est de 1'37", est une fille du célèbre Trinquet (1'29") et de Stradella par Fuschia et Libertine, fille de Phaéton. Son père et sa mère sont demi-frères, étant tous deux par Fuschia. Comme Giroflée mais à un degré plus rapproché, Harmonie est donc consanguine par le roi des étalons trotteurs, ce qui devrait lui enlever toute aptitude au galop si les deux allures étaient exclusives l'une de l'autre. Comme dans le pedigree de Giroflée l'influence des juments de pur sang est prépondérante.

HARMONIE	Trinquet	Fuschia, petit-fils d'une jument de pur sang.	Perce-Neige, p. s.	
		Stradella	Fuschia, petit-fils d'une jument de pur sang.	Libertine
			Phaéton, p. <i>The H. of Linne</i> , p. s.	Bécassine, p. Niger.

(1'32) par Novice, fils de Fuschia et Soubrette (Vichnou, p. s.). Elle a 58 % de sang pur.

GACHETTE	Harley	Phaéton, p. <i>The H. of Linne</i> , p. s., fille de Crocus.
		Ultima
	Soubrette, p. <i>Vichnou</i> , p. s.	

Si nous poursuivions l'examen du pedigree de tous les concurrents, nous arriverions à des constatations analogues.

Le principal enseignement qui s'en dégage est le suivant :

Quel que soit le canal par où arrive le sang dans un animal, ce sang est toujours précieux. C'est lui qui donne l'influx nerveux, l'endurance, l'aptitude au galop.

Ce principe que nous n'avons cessé de soutenir et que le lieutenant-colonel Champion a proclamé une fois de plus avec l'autorité

et le talent qui lui sont propres dans une récente lettre au *Jockey*, ce principe devrait mettre d'accord tous les amis du cheval.

Au lieu de décrier nos demi-sang normands de qualité, de tenter de les mettre hors la loi, au lieu de creuser par cette opposition systématique un fossé entre deux grandes branches du sport, les gens sans parti pris et de bonne volonté doivent au contraire par tous les moyens possibles favoriser l'infusion de doses de sang répétées dans notre stud trotteur.

Le pourcentage des grands vainqueurs oscille actuellement entre 50 et 60 %. Il s'abaisse très rarement à 45 et ne s'élève qu'exceptionnellement chez les issus directs de juments pures à 68 et 72 %. Le résultat du Prix du Millénaire nous prouve que les trotteurs qui galopent le mieux doivent s'approcher de 60 %.

De ce pourcentage la majorité des poulinières est très proche, très apte, par conséquent, à produire ce hunter de poids lourd qui est, paraît-il, le rêve de notre cavalerie.

Une démonstration nouvelle préparée pour le mois d'octobre ne laissera pas de doute à ce sujet. Pour compléter son œuvre de vulgarisation, la Société du Demi-Sang va organiser à Vincennes un Cross-Country, ouvert comme le Prix du Millénaire aux chevaux qualifiés trotteurs. Ces parias pourront ainsi montrer qu'ils sautent à l'occasion comme ils galopent.

Mais il conviendrait à notre sens de donner plus d'ampleur à cette innovation, dans l'intérêt même de la cause qu'elle veut servir. Il ne faut pas qu'on juge nos trotteurs dans le métier de *jumpers* sur une unique exhibition. Quelle opinion aurions-nous des qualités de sauteurs de nos jeunes pur sang si nous restions, par exemple, sur l'impression que donne chaque année le Prix Wild Monarch ? Le premier Cross Country aura lieu en octobre ; son programme n'a pas encore paru. Il faut donc s'attendre à un début quelque peu décousu. Tâchons de ne pas rester là-dessus ! Car soyez sûr qu'on ne pardonnerait pas à des trotteurs ce qu'on trouve très naturel chez des galopeurs.

Jean ROMAIN.

A propos des Postiers bretons au Concours central

Nos quelques lignes de compte rendu sur la section des postiers bretons au Concours Central ont provoqué dans la *Bretagne hippique* une longue réfutation de M. A. Gast, vice-président de la Société hippique de Corlay.

Il relève deux erreurs. La première a trait à la moindre prospérité du commerce extérieur du postier. Accueillant les doléances de plusieurs éleveurs et nous basant sur certaines remarques de nos confrères d'Armorique et surtout sur l'abstention des acheteurs étrangers durant le Concours de Paris, nous nous étions fait l'écho de ce bruit. Il n'est pas fondé. Tant mieux. Nous qui n'avons cessé d'accorder à l'élevage breton la publicité la plus large et la plus désintéressée, nous nous en réjouissons sincèrement. Nous n'en maintenons pas moins que l'écoulement de certains reproducteurs issus de croisements hétéroclites, choisis pour leur modèle sans souci de l'origine et de la qualité, a été une mauvaise affaire pour les éleveurs.

Nous maintenons aussi que la Bretagne a fait effort pour exclure les reproducteurs normands de ses dépôts. M. Gast n'est pas pour cette suppression : dont acte. Il demande seulement la réduction du nombre de ces normands. Nous sommes avec lui s'il s'agit d'éliminer les bourdons indignes qu'on choisissait à Caen sous la direction Hornez.

Ceux-là évidemment ne peuvent que nuire à la Bretagne, comme à toutes les autres régions. Nous les avons vigoureusement combattus et c'est ce qui nous autorise à nous élever comme nous le faisons contre l'emploi du trait pour créer un type de postier-bourdon.

Si M. Gast était de nos lecteurs habituels, il ne se serait pas mépris sur le sens de notre petite note. Trop souvent nous avions ici même exprimé notre sentiment sur l'emploi du trait dans la fabrication du postier pour y revenir une fois de plus.

Certes non, l'avenir du postier « n'appartient pas exclusivement au norfolk et au gros trait ». Mais ce sont ces deux facteurs qu'on est arrivé à laisser en présence sous la précédente direction des Haras, tandis qu'on aurait dû poursuivre par la sélection la formation d'une

variété indigène, et cela en faisant appel à l'élevage de la montagne qui a été fort délaissé malgré les efforts du vice-président de la Société hippique de Corlay.

Depuis près de quinze ans nous n'avons jamais varié sur ce sujet, traité périodiquement dans les colonnes du *Sport Universel Illustré*.

Si M. Gast veut bien feuilleter notre collection, il ne lui sera plus permis de l'ignorer.

Pour terminer, rectifions une dernière erreur sur laquelle le rédacteur occasionnel de la *Bretagne hippique* s'étend avec complaisance. Nous avons écrit qu'un des grands lauréats de Morlaix « était absent de Paris parce qu'il avait laissé ses jambes aux épreuves ». M. Gast semble croire que nous omettrons de rectifier. Il se trompe. Jamais on n'a fait appel en vain à notre bonne foi.

Nous nous sommes trompés en effet ; le cheval en question était à Paris. Mais de l'aveu même de M. A. Gast, « malgré sa présentation très brillante, la plus brillante peut-être du lot ; malgré sa conformation excellente qui devait le faire classer très haut », l'animal en question a été éliminé parce « qu'il portait encore les traces d'un traitement énergique » contre un accident de fourbure.

Voilà qui n'est pas, semble-t-il, pour démontrer la solidité des membres ! et qui ne nous convertira pas au système d'engraissement à l'écurie, tant de fois combattu par nous, système incompatible avec l'exercice nécessaire à la démonstration de la qualité.

Je pense que cette mise au point suffira à satisfaire l'excellent vice-président de la Société Hippique de Corlay.

J. R.

LE CONCOURS HIPPIQUE DE CAEN

Le Concours Hippique de Caen, organisé par la Société Hippique de la Basse-Normandie, aura lieu les 30 et 31 juillet.

Le cadre unique que la Société Hippique de la Basse-Normandie a définitivement adopté, à Caen, pour installer sa piste sur le Champ de Courses, à l'ombre des grands arbres séculaires, fait de cette réunion une fête non seulement hippique, mais en même temps mondaine et champêtre au centre de la ville.

De plus, le Concours annuel de chevaux de selle, organisé par l'Administration des Haras, aura lieu les 28 et 29 juillet. Le Concours de primes de majoration et les achats par le service des Remontes le 1^{er} août. — Les Courses de Caen suivent aussitôt les 6, 7, 8 et 9 août. — On voit que Caen aura bientôt comme Deauville sa grande quinzaine hippique.

Le Comité a fait auprès des différentes Compagnies de Chemin de fer les démarches nécessaires pour assurer le transport des chevaux dans les conditions les plus favorables.

Le Concours Hippique de Caen de 1911 promet donc d'être au moins aussi brillant que ses devanciers.

De nombreux étrangers y afflueront et la saison balnéaire qui bat son plein assure la présence du monde élégant et sélect en déplacement sur nos côtes.

Voici du reste le programme du Concours :

Dimanche 30 juillet.

Concours de voitures de place ;
Prix des Uniformes (obstacles militaires) ;
Prix du Grand Cours (obstacles militaires) ;
Prix de classe : 2^e classe, chevaux de selle.

Lundi 31 juillet.

Prix de classe : 1^{re} classe, chevaux attelés seuls ;
Prix du Ministère de l'Agriculture, chevaux de selle ; primes d'appareillements ;
Prix de classe : 2^e classe, chevaux de selle ; défilé des chevaux primés ;
Prix des Dames, obstacles (concours militaire) ;
Prix de Saint-Hubert, obstacles (concours civil).





LE VIRAGE DE LA FOURCHE ET LES TRIBUNES DU GRAND PRIX DE FRANCE

Les Grandes Epreuves automobiles

LE GRAND PRIX DE FRANCE

APRÈS quelques années d'oubli, l'Automobile-Club de la Sarthe et de l'Ouest a tenté, le 23 juillet dernier, de faire revivre sur le classique circuit du Mans, nos grandes épreuves automobiles, qui, il y a quelques années,

avaient le don de passionner les masses, et de prouver les progrès de la construction française et, malheureusement aussi, de la construction étrangère.

Cette belle épreuve, dénommée Grand Prix de France, fut loin de remporter le succès espéré.

Devant le peu d'engagements reçus, les organisateurs, qui avaient tout d'abord réservé cette course aux véhicules de formule libre et aux véhicules de formule limitée (110/200 maximum) furent dans l'obligation de créer une nouvelle catégorie ouverte aux voitures légères dont le récent circuit de Boulogne avait prouvé la valeur. Ces trois catégories ne réunirent pourtant que vingt-deux engagements.

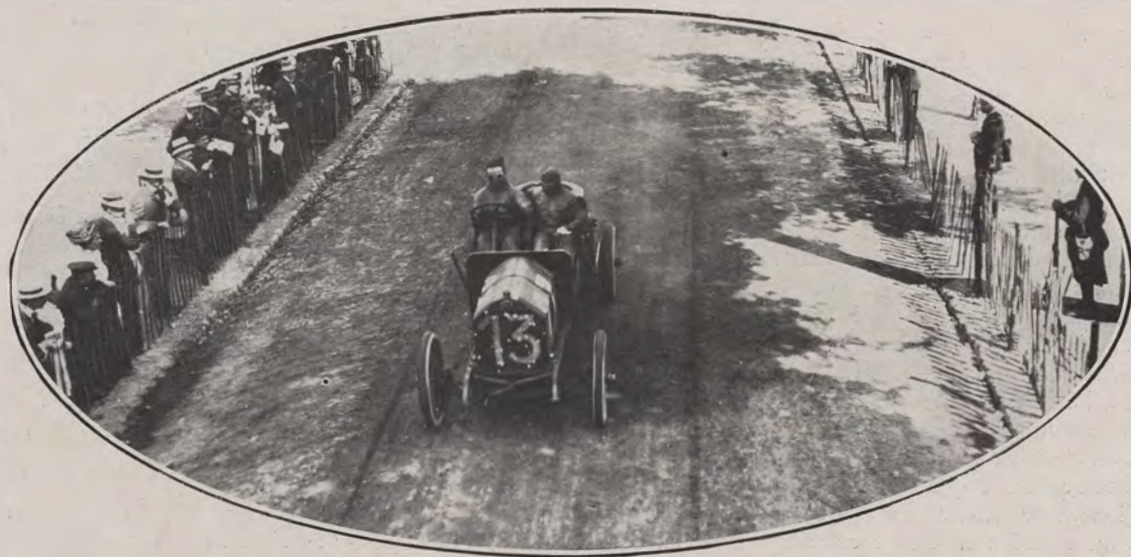
Une fois de plus, les grandes firmes automobiles ne s'intéressaient pas à cette épreuve, et seule la lutte qui existe entre les grandes marques de pneumatiques nous permit de voir en ligne quelques voitures capables d'effectuer une honnête moyenne.

La course se disputait sur un circuit de 53 kilomètres, passant par Mulsanne, Ecommoy, Saint-Mars, Boischaudé et Parigne l'Évêque. Le départ était donné à la lune de Pontlieue, aux portes mêmes du Mans, où de confortables et spacieuses tribunes, avaient été élevées.

Ce circuit qui devait être couvert 12 fois, soit 635 kilomètres environ, était, sans contredit, l'un des plus vite que l'on ait vu

jusqu'à ce jour et l'on était en droit de voir réaliser de fort jolies vitesses. Il n'en fut malheureusement rien, et le seul record battu au cours de cette journée fut celui des déchets.

Quatorze véhicules prenaient en effet le départ à 8 heures du matin, un seulement parvenait à couvrir l'épreuve dans les délais fixés, et



HÉMERY, LE VAINQUEUR DU GRAND PRIX DE FRANCE EN VITESSE

trionphait sans lutte. Les départs étaient donnés dans l'ordre suivant :

1. M. Fournier (Corre); 2. Barriaux (Alcyon); Duray (Lorraine-Diétrich); 4. De Vere (Côte); 5. P. Rivière (Excelsior); 6. Antony (Porthos); 7. Rigal (Rolland-Pilain); 8. Deydier (Cottin-Desgouttes); 9. Hémerly (Fiat); 10. Friederich (Bugatti); 11. Fauquet (Rolland-Pilain); 12. Ollier (Côte); 13. Gabriel (Rolland-Pilain); 14. Leduc (Côte).

Dès le premier tour, Deydier faisait le meilleur temps mais s'arrêtait aussitôt. Fournier, puis Fauquet, sur Rolland-Pilain, prenaient successivement le commandement. Soudain Fauquet disparaissait; et peu après, le malheureux Fournier était victime d'un accident effroyable. Un duel Duray-Hémerly s'engageait alors.

Longtemps, Duray qui pilotait une Diétrich 1906, tenait la tête, mais tout à coup les ennuis commençaient et Duray abandonnait à son tour.

Hémerly continuait alors régulièrement et terminait seul.

La route devant être rendue à la circulation à 4 heures de l'après-midi, les organisateurs se voyaient dans l'obligation d'arrêter l'épreuve et le classement général était établi comme suit :

Formule libre : 1^{er} Hémerly sur voiture Fiat, courant les 12 tours du circuit en 7 h. 6 m. 30 s., soit à une moyenne de 91 kilomètres 265 à l'heure.

Hémerly réunissait également le meilleur temps sur un tour, effectuant le circuit en 29 m. 36 s., soit à 109 kilomètres 459 de moyenne à l'heure.

Formule limitée (voitures mues par un moteur de 4 cylindres ayant au maximum 110^{mm} d'alésage et 200^{mm} de course) : 1^{er} Friederich sur voiture Bugatti courant 10 tours en 7 h. 16 m. 50 s.

2^e Gabriel sur voiture Rolland-Pilain, couvrant 9 tours en 8 h. 4 m. 38 s. 3/5.

Critérium des voitures légères : 1^{er} Leduc sur voiture Côte, couvrant 8 tours en 6 h. 19 m. 33 s.

Les résultats de cette épreuve sont loin, on le voit, de prouver les progrès de la construction automobile. Dans

une course ouverte à tous véhicules de formule libre, sur un circuit particulièrement rapide où l'on escomptait une moyenne de 150 kilomètres à l'heure, une seule voiture, une 75 HP de 800 kilogr.

termine seule la course. Jamais une course n'avait amené tant d'abandons.

Du côté moteur, c'était prévu, car la tâche de ce dernier sur de longues lignes droites était particulièrement dure.

Côté châssis, il y eut des surprises. La route bonne aux allures moyennes était terrible au delà de 120, et les essieux trahirent la plupart des concurrents.

Il semble donc après le résultat de cette épreuve que les courses d'automobiles s'imposent lors des prochaines saisons. Les constructeurs ont besoin de stimulant et se doivent tous en effet de réhabiliter la construction française. La Chambre syndicale des constructeurs d'automobile et la Commission sportive de l'A. C. F. annoncent en effet pour l'année prochaine une grande épreuve de vitesse à laquelle, espérons-le, prendront part de nombreuses voitures.

Le Grand Prix de France, dont nous venons de donner un bref compte rendu, fut malheureusement attristé, comme nous l'avons dit plus haut, par un terrible accident qui fit deux victimes et dont l'une n'était autre que le réputé conducteur d'automobile André Fournier. A quelques kilomètres de Pontlieue, le sympathique coureur, ayant complètement culbuté, se tua par suite de la rupture de l'essieu avant.

Maurice Fournier, né en 1880, s'était tout d'abord adonné à la motocyclette et s'était classé comme un de nos meilleurs spécialistes, s'adjugeant le titre de champion du monde de motocyclettes.

Plus tard, suivant la fortune de ses frères, Achille et Henry, il avait à son tour pris part aux grandes épreuves automobiles; élève du gagnant de Paris-Berlin, il avait eu les principes de la bonne école et avait déjà mis à son actif quelques belles performances.

S'étant rendu acquéreur d'une vieille voiture de course ayant participé au Circuit de Dieppe, Fournier avait pris le départ avec le secret espoir de remporter une victoire dans son propre pays.

Telles furent les résultats du Grand Prix de France, résultats qui réclament nettement la résurrection des courses d'automobiles pour les saisons prochaines.

G. D.



MAURICE FOURNIER
QUI SE TUA PENDANT LA COURSE



HÉMERY, APRÈS SA VICTOIRE

LA CHASSE EN ÉTANG

LES étangs, les marais qui comportent, çà et là, de petits parterres de joncs et roseaux, où l'on peut aisément remettre les canards, les halbrans surtout, sont pour la chasse d'une exploration facile. Mais il en est d'autres où de véritables forêts de plantes aquatiques rendent la battue presque impossible. Ils exigent une mise en scène très laborieuse pour ne donner, en fin de compte, qu'un résultat insignifiant.

La sauvagine se présente en effet :

- 1^o Comme espèces sédentaires ;
- 2^o Comme espèces migratrices.

Les premières apportent beaucoup au menu plaisir, et les holocaustes de halbrans en témoignent assez ; mais les secondes, assagies par les émotions de leurs perpétuelles randonnées, séjourneraient volontiers, quand déjà la confiance vient à manquer aux hôtes habituels ? Voilà pourquoi nous devons assurer à la sauvagine le maximum de quiétude.

C'est donc une très grosse faute que d'abattre *uniformément* tous les joncs et roseaux. L'instinct de défense personnelle, né de celui de la conservation, vient vite aux individus ébranlés par le pavisme. Ils l'exagèrent peut-être, mais il est à remarquer que cette éducation excessive les défend habilement, et qu'en étang fauché, la chasse de la sauvagine ne vaut guère mieux que celle de la perdrix devant soi, en Beauce, la Toussaint venue.

Le gibier, rendu craintif par la préoccupation constante du danger, sait apprécier la distance de la rive à tel buisson, à tel repli de terrain pouvant masquer une embuscade. Il en arrive à s'établir sans aucun abri, mais à des points de lui connus et qui lui valent une citadelle ; c'est la tactique des grèbes, des foulques et de tant d'autres.

Les animaux ne confondent pas *action* avec *présence*. La sauvagine évolue autour des coupeurs de jonc, à proximité des bûcherons bruyants qui travaillent en rive. Elle est là, sans aucun souci de la bonne vieille qui s'achemine traînant avec effort un fagot de quelques brindilles. Mais, il n'en est pas moins vrai que la présence de pêcheurs à jour ou à heure fixe prend pour elle l'importance d'une démonstration et qu'un coup de fusil donne l'alarme

générale ; d'où déplacements à pied, à la nage ou à tire d'ailes vers des points déterminés, loin du fusil et loin même de l'illusion souvent grande du chasseur.

Supposons le problème résolu, supposons maintenant un aménagement rationnel et qui nous montre l'étang non plus comme une de ces forêts impénétrables de roseaux et de joncs, non plus comme un désert, mais comme une organisation susceptible de rendement.

Comparons la nappe d'eau à ces plaines naturellement parsemées de taillis et de cultures.

En étang, les oiseaux ne se sentent-ils pas invités par de semblables abris à gagner en toute quiétude cette rive où les intéressent des glanes spéciales ? D'un coup d'ailes, ils atteindront la touffe hospitalière, plane-plane ils vont s'enfoncer dans quelque parterre de roseaux qui prend pour eux l'importance d'une forêt. Cette idée de sécurité les enhardit à venir à la rive, et il n'est pas rare qu'ils y trouvent, sur le talus, en bordure d'un bois, une appréciable quantité de bruyères.

L'hiver venu, les canards surtout en sont friands, je l'ai maintes fois constaté, en inventoriant, si je puis m'exprimer ainsi, l'estomac d'oiseaux que j'avais abattus, par la neige.

Il ne faudrait pas toutefois déduire de la présence des bruyères

qu'elles sont, à elles seules, capables de retenir en rive le gibier d'étang.

1^o Parce que leur hauteur est souvent insuffisante pour fournir un abri véritable ;

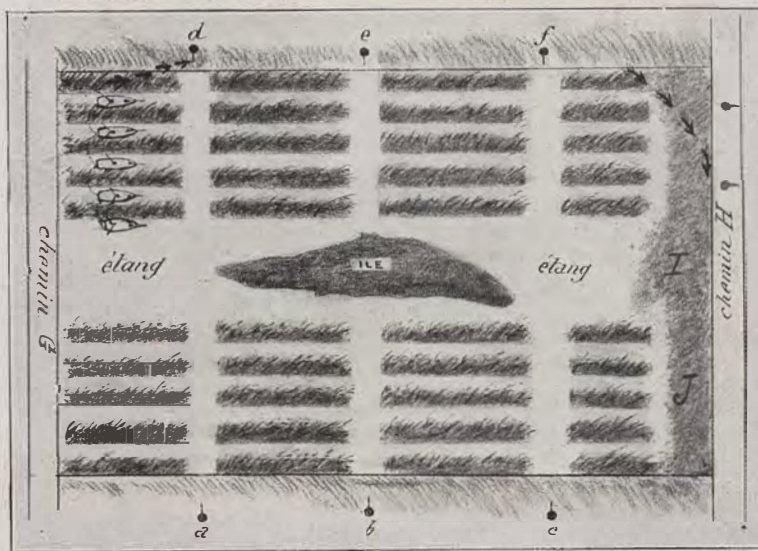
2^o Parce que la rive est éminemment acoustique ;

3^o Parce que le sol ne représente jamais, pour un gibier nageant et plongeant, qu'un asile insuffisant en refuites.

Les joncs offrent encore aux couvées une sécurité particulière : les

rapaces migrateurs comme le harpye ou busard des marais, le busard Saint-Martin, le montagu, le balbusard fluviatile, les éperviers de toutes sortes, depuis le hobereau jusqu'au pèlerin, les milans, etc., ne peuvent pénétrer ce rempart de flèches qui détérioreraient leurs rectrices et leurs remiges. Ils trouvent en étang ce même obstacle que présentent à leur convoitise les céréales de juin, juillet, août.

Oiseaux et poissons ont d'ailleurs trop à



PLAN DE L'AMÉNAGEMENT D'UN ÉTANG COUVERT DE JONCS POUR LA CHASSE



DERNIÈRES INDICATIONS AVANT LE DÉPART
SUR LA PILE DU PONT, LES CHASSEURS QUI VONT SE POSTER SUR LA RIVE
POUR APPUYER LE MOUVEMENT DES BARQUES

lutter contre la voracité du brochét, fort amateur de canetons, des loutres, du renard, des piés et corbeaux, du héron sur les frayères pour que nous n'ayions pas souci de contrebalancer tout d'abord l'élimination causée par ces concurrents assidus.

Voyons maintenant comment aménager la chasse en étang et comment diriger la battue.

Le schéma que nous avons sous les yeux représente un étang d'une quarantaine d'hectares. Des layons longitudinaux et des layons transversaux ont découpé les immenses massifs de joncs en maints parterres où la sauvagine se sent bien à l'abri. Le nombre de ces layons est très variable, il dépend de l'intensité des massifs, de leur situation, et de mille causes que la présence sur les lieux peut seule faire apprécier. Perpendiculairement des « *layons d'arrêt* » permettent de diviser la battue générale en autant de battues partielles. En arrière de D, E, F, et A, B, C, sont des bois encaissant l'étang, séparés par les chemins G et H, seulement, de deux autres étangs contigus. La tactique consiste donc à lever le gibier d'un côté pour rejeter sur le côté opposé.

Les barques, montées par un tireur à l'avant et un conducteur à l'arrière (ordre à ne pas intervertir), avancent soit à la perche, soit à la rame. La ligne des tireurs à pied s'échelonne en avant des barques. La barque opposée à cette ligne peut avancer légèrement. Les tireurs en rive auront l'attention de repérer les pièces tombées à l'eau. Tous les tireurs doivent être *debout* et se tenir respectivement le mieux en vue possible dans l'intérêt de la sécurité commune. Le mouvement de la ligne des tireurs à pied a pour but de rejeter la sauvagine sur les barques et de la tirer si elle tente de forcer. On dit de ces tireurs qu'ils sont « en retour ».

Si la hauteur des joncs vous le permet et que vos conducteurs soient assez disciplinés pour maintenir leur alignement, attachez à l'arrière des barques une corde qui les réunisse deux à deux et s'enlève facilement. La corde, en frôlant la tête des herbes, oblige à partir le gibier qu'elles abritent.

... Mais j'entends siffler de tout jeunes canetons qu'appelle leur mère; d'autres, plus âgés, glissent à la queue leu-leu, à travers les joncs,

tantôt plongeant, tantôt coïncant; des judelles se sont envolées, les barques les ont tirées, les tireurs en retour ont salué quelques bécassines et déjà le tireur D nous affirme que son canon lui brûle les mains. Si maladroit qu'on le sache, il ne nous montre pas moins

de onze halbrans par lui assassinés, dont cinq d'un coup, avec du deux!

Le poste des rayons d'arrêt est une place d'honneur, en tant qu'on y bénéficie du mal des autres. Aussi, pour rétablir l'ordre logique, allez-vous faire rentrer dans le rang le tireur D qui n'a plus rien à faire à son poste. Les postes E et F renforceront aussi le contingent de rive, à l'apparition des barques dans leur layon d'arrêt. Ce serait même une excellente précaution que d'envoyer deux fusils au chemin H dès l'arrivée en F et même dès l'ar-

rivée en E, si le vent favorise la fuite des oiseaux.

Aussitôt l'arrivée de la flottille en F, arrêtez-la dans ce layon même, tandis que les tireurs en retour, par un mouvement tournant, constitueront un rabat sur le dernier massif, en poussant vers l'île. C'est alors que les conducteurs amèneront leurs barques entre le terrain vague qui vient d'être battu par les tireurs à pied et l'extrémité des derniers layons afin de rejeter le gibier à l'intérieur de l'étang. Les marcheurs appuieront ce mouvement jusqu'en F.

Sans cette précaution, les tireurs de l'étang voisin bénéficieraient seuls de la battue.

Les barques vont rester au layon F en attendant que la broussaille I et J ait été complètement battue pour recharger le côté non exploré. La ligne marchante appuiera comme ci-devant. A l'arrivée en A, les barques reprendront vers l'île, en longeant le chemin G, pour s'engager dans les layons du dernier massif.

Tous les tireurs pour le bouquet se réuniront dans l'île. Deux barques les appuieront de chaque côté.

Ainsi peut se comprendre l'aménagement de l'étang dont nous avons parlé et la conduite de sa battue.

Souvenez-vous qu'il est à propos de revoir son fusil avant l'ouverture du halbran. Il peut se faire que poussière et cambouis en aient gêné le mécanisme, que le départ en devienne trop tendre et ce serait grand péché que de mettre un camarade ou deux au tableau.



A. P. DECANTELE GAFFANT UN BROCHET CHEMIN FAISANT



DEUX HALBRANS — A GAUCHE, LE « HALBRAN NAGEANT »
A DROITE, LE « HALBRAN VOLANT »

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Nous nous acheminons doucement, depuis quelques semaines, aux grandes vacances estivales, et la Bourse s'en ressentait. Nous y voilà maintenant, et le calme le plus absolu règne en maître. — Les quelques boursiers qui restaient encore font leurs malles, préférant la brise de mer ou les courses de montagne au pavé brûlant et à l'air irrespirable de notre vieux Paris.

L'année n'aura été mauvaise ni pour les grandes banques émettrices, ni pour les intermédiaires. Sans avoir atteint le chiffre d'affaires de 1909-10, cette période aura vu de belles opérations lancées soit par les établissements de crédit qui en font de plus en plus leur pain quotidien, soit par toutes ces jeunes institutions qui ont vu le jour cet hiver et qui cherchent, c'est bien leur droit, à se faire, elles aussi. leur place au soleil. Depuis un mois surtout les émissions sont arrivées en masse, Argentin, Crédits fonciers et chemin de fer de divers États du Brésil, etc., etc...

Mais le public ne se fatiguera-t-il pas lui aussi? Ne s'arrêtera-t-il donc jamais dans la prise de ces emprunts, intéressants il est vrai par leur rendement en intérêts, mais basés sur des garanties parfois bien peu solides, et en tout cas impossibles à réaliser en cas de catastrophe? Il semble qu'une certaine lassitude se fait jour, et nous ne pouvons voir poindre qu'avec plaisir le moment où mieux inspiré il se reportera vers nos bonnes valeurs françaises sur lesquelles il peut toujours se renseigner à loisir, et qu'il peut suivre facilement dans tous leurs développements.

Un autre facteur a également impressionné notre bourse dans un sens défavorable ces temps derniers. C'est la situation politique générale. L'incident d'Agadir est trop connu de nos lecteurs pour y revenir. L'heure des pourparlers et venue, et notre diplomatie cherche la solution qui nous soit la moins défavorable. L'attitude hostile des Espagnols soutenus en dessous par l'Allemagne, déplaît fort à l'Europe, et les exigences de nos voisins de l'Est lorsqu'elles se sont précisées ont ému tous ceux qui comme nous ont des intérêts vitaux à défendre en Afrique. L'Angle-

terre ne peut pas sans déchoir, et elle n'en a pas envie, accéder à des demandes pareilles, ce serait la ruine de son prestige sur mer, surtout à la veille de l'ouverture du canal de Panama.

La Russie, tout en nous prêtant un appui qui ne peut nous faire défaut, a d'autres soucis plus rapprochés. Les Balkans s'agitent, la jeune Turquie se désagrège, le Bulgare et le Monténégrin seraient trop heureux d'arrondir leurs frontières, l'Albanais veut son indépendance, Le Turc sera-t-il un jour définitivement refoulé en Asie, les puissances chrétiennes terminant ainsi cette lutte séculaire toujours poursuivie contre le Musulman envahisseur? Nous tendons certainement à une issue de ce genre, mais ce ne sera pas sans luttes terribles, trop d'intérêts se trouvant là encore en jeu.

Tous ces événements ont eu surtout leur influence sur la tenue des fonds d'Etat, notamment sur l'Extérieur Espagnole faible à 93,85 et qui a entraîné à sa suite les chemins de son pays. Le public français qui a placé tant de millions en fonds espagnols est fort mécontent de l'ingratitude qui lui est témoignée et le marque par des ventes ininterrompues. Les fonds Balkaniques, Bulgares, Serbes ou Roumains se tassent légèrement, mais les Russes sont fermes. La Rente Française paye aussi son tribut à la baisse, impressionnée à la fois par les événements extérieurs et par la situation intérieure, où tous les sabotages sont à l'ordre du jour, que ce soit celui du budget qui détient le record des douzièmes provisoires ou celui des voies ferrées; ou enfin le plus grave, celui de nos institutions par ceux-là mêmes préposés à leur défense.

Notre 3 % est faible à 94,55.

Au Parquet, les Etablissements de Crédit sont offerts: la Banque de Paris à 1725, le Comptoir à 935, le Lyonnais à 1490, la Générale à 790, le Crédit Mobilier à 675 et l'Union Parisienne à 1176.

Nos Chemins de fer indécis: l'Est à 875, le Lyon à 1167, le Midi à 1020, le Nord à 1583, l'Orléans à 1227, l'Ouest à 920.

Les Chemins étrangers lourds: les Andalous à 250, le Nord de l'Espagne à 397, Saragosse 400.

Les valeurs de traction sont en baisse: le Métro cote 633, le Nord-Sud 270, les Omnibus 710, les Voitures à Paris 226.

Les valeurs d'Electricité se maintiennent: la Thomson cote 765, la Société d'Electricité de Paris 582, les Câbles Télégraphiques 159, le Secteur Edison 900.

Le Suez 5510.

Les Fonds d'Etat étrangers éprouvent des réalisations:

Le Consolidé Anglais cote 79,30, le Brésil 4 % 1910 448,50, l'Extérieure 93,70, le Japon 1910 95,50, le Roumain 4 % 1910 94,80, le Russe 4 % Consolidé 1901 97,25, le 3 % 1891 83,40, le 5 % 1906 104,10 et le 4 1/2 % 1909 100,10, le Serbe 5 % 1902 atteint le cours de 504, le Turc Unifié cote 91,75.

Le Rio Tinto 1725, El Boleo 741, la Tharsis 141, le Cape Copper 158.

Les Mines d'or sont faibles: la Rand Mines cote 199, la Robinson Gold 198, la Goldfields 125.

Parmi les valeurs territoriales: Chartered 41,50, Zambèze 20, East Rand 120,50, Mozambique 15.

Les Mines diamantifères soutenues: De Beers 463, Jagersfontein 200.

Le Platine 742.

Les valeurs de caoutchouc sont en légère amélioration: la Financière à 224, l'Eastern à 38, le Malacca à 253.

La Shansi 45.

Les valeurs pétrolifères peu demandées: Apostolake 100, Spies Petroleum 44, Maikop Spies 17,50.

A Lille, nos grands charbonnages: Anzin cote 810, Courrières 3405, Lens 1225, Ostricourt 3009, Bruay 1245.

A Bruxelles: Fontaine-Lévêque cote 3330, Noel-Sart 3845, Sacré-Madame 4850, Trieu-Kaisin 1217, Monceau-Fontaine 7905, Houillères unies 637,50.

Au Havre, les Sécheries de morue de Fécamp en hausse sensible à 1350.

PIERRE RIVIÈRE.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

ÉTUDE de M^e René Pellerin, avoué à Versailles, avenue de St-Cloud, 36.

VENTE au Palais de Justice, à Versailles, le jeudi 10 août 1911, à midi, en 2 lots:

1^o D'UNE PROPRIÉTÉ SISE A PORT-MARLY route de Saint-Germain, 35, dite la Maison blanche. — Mise à prix: 17.000 francs.

2^o D'UNE PROPRIÉTÉ SISE A PORT-MARLY route de Saint-Germain, 27, comprenant: 1^o Maison d'habitation; 2^o Les Mas'es, le droit au forage ou le dessous de divers terrains. — Mise à prix: 8.000 francs. S'adresser pour les renseignements, à Versailles, à M^e Pellerin, avoué poursuivant, et à M^e LEGRAND, avoué: à Marly-le-Roi, à M^e TASSART, notaire; et sur les lieux pour visiter. N.

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit gratuitement à quarante lignes de petites annonces par an. Les annonces ne seront insérées qu'une fois. Toute annonce répétée donnera lieu à la perception d'un droit de 1 franc par insertion, payable d'avance, indépendamment du prix des lignes (la première insertion seule étant gratuite).

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes; quant à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées à raison de 75 cent. la ligne et devront être payées d'avance. Si le vendeur ou l'acheteur désire donner son adresse au bureau du journal, il devra envoyer avec son

annonce la somme de UN FRANC pour frais de correspondance. Dernier délai pour les petites annonces à paraître dans le numéro de la semaine: Mardi, 10 heures.

A vendre: 5.000 fr., plus légère redevance sur les prix: Coolparts, gagnant nombreux prix et classé dans les premiers de tous les championnats internationaux en hauteur. Saute facilement 2 mètres et 7 mètres de large. — Ecrire Cte L. d'Havrincourt, Tourmauville, par Evreux (Calvados). 864

En toute confiance et garanties: **ravisante anglo-bretonne**, 4 ans. 1^m51, plein service, avec du chic, des allures et du fond, attelée, montée, douce partout, absolument nette, large essai, papiers, photo. — M. Le Sage, villa Moren, Le Pouldu (Finistère). 866

Jument noire, 8 ans, 1^m66, très brillante, en plein travail, gagnant nombreux prix 1911, fort et adroit sauteur, s'attelle, peur de rien, douce, sage, forte. 1.400 fr. — M. Vidal, rue de l'Abreuvoir (Saumur). 868

Lutteur, bai, 1^m63, cheval de concours en plein travail, gagnant nombreux prix 1911, fort et adroit sauteur, s'attelle, peur de rien, à chassé sous gros poids. Prix modéré. — Lieut. de Drouas, 8^e cuirassiers (Tours). 869

Irlandais gris, 9 ans, 1^m63, très gros sauteur, très bien mis, parfait à la chasse et en femelle; cheval de voiture remarquable, peur de rien, sûr et sage partout. Toutes garanties. 2.500 fr. — Lieut. Gautier (Melun). 870

1.500 fr., cause excès nombre. Yves H. al. 1903 par Rueil et Isolée. Papiers, 1^m65. Superbe modèle sain et net, a couru plat et gagné obstacle. Ferait parfait cheval chasse; mis en dame, attelé. Lieut. Bartholoni (Epernay). 872

A vendre: cob Irlandais, 1^m55, très beau modèle, trotte en 2^e, toutes garanties, s'attelle, se monte. Adresse au journal. 871

Palefrenier, sortant du régiment mois septembre prochain, demande place dans écurie quelconque, sait monter à cheval. S'adresser à M. Maurice Torchy, ordonnance, Arsenal de Puteaux (Seine). 873

UN LIVRE DE SPORT

Le *Traité de Fauconnerie et d'Autourserie*, suivi d'une *Etude sur la pêche au Cormoran*, par ALFRED BELVALLETTE. traité illustré de 75 fort jolies gravures, édité avec grand luxe, a pour but d'initier à la pratique de la chasse au vol, ce joli sport si délaissé aujourd'hui.

Il est impossible de lire les descriptions des différents vols sans éprouver le désir de se livrer au sport charmant qui fit les délices de nos ancêtres et qui revivrait certainement de nos jours, s'il était mieux connu et si, surtout, on n'en exagérait pas les difficultés.

Le *Sport Universel Illustré*, éditeur, 13, rue de Londres, Paris. — Envoi franco contre 15 francs.



Le Gérant: P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, Paris P. Monod, directeur.